YERRES

HÔTEL DE VILLE

**Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 18/8/16 et de la publication le 18/8/16**
**Le Maire**

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

*Direction Générale des Services*
*N° tél. : 01.69.49.76.68.*
*N/Réf. : NDA/ED/ICM*

**Arrêté n° 2016/325**
**(Série A)**

OBJET : Prolongation de délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à Madame Nicole LAMOTH, Deuxième Adjoint

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordre du tableau du Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2014 autorisant le Maire-Adjoint appelé à remplacer le Maire en cas d'absence et d'empêchement, à signer également les décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n° 2016/290 (série A) du 22 juillet 2016 portant délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à Madame Nicole LAMOTH, Deuxième Adjoint, durant la période du vendredi 29 juillet au dimanche 21 août 2016 inclus,

CONSIDERANT la nécessité de prolonger la durée de ladite délégation,

**ARRETE**

**Article 1er** : L'arrêté municipal (série A) n° 2016/290 du 22 juillet 2016 est modifié quant à la durée de la délégation,

**Article 2** : Conformément à l'ordre du tableau du Conseil Municipal, Madame Nicole LAMOTH, Deuxième Adjoint, remplace provisoirement le Maire dans la plénitude de ses fonctions, durant la période du lundi 22 août au lundi 29 août 2016 inclus. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter les affaires correspondantes,

**Article 3** : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Essonne, Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal et à l'intéressée.

Fait à Yerres, le 17 août 2016.

Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération Val d'Yerres
Val de Seine

Accusé de réception en préfecture
091-219106811-20160817-2016-325-AR
Date de télétransmission : 18/08/2016
Date de réception préfecture : 18/08/2016

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98